

M. Philippe AUSSOURD
Président de l'AVERE
112 quater, rue Mercadet
75018 Paris

Paris, le 13 avril 2012

Monsieur le Président,

Par votre courrier, vous avez attiré mon attention sur l'avenir des véhicules électriques et hybrides, respectueux de l'environnement. Je vous en remercie.

Je partage l'objectif que vous défendez au travers des propositions portées par votre association : celui de réduire l'impact environnemental des transports, à commencer par celui des véhicules individuels. Les transports sont en effet le principal responsable de la croissance des émissions de gaz à effet de serre. Leur essor met aujourd'hui en péril les objectifs environnementaux de la France et de l'Europe. L'urgence écologique nous oblige donc à agir vite, et à agir autrement en matière de déplacements. J'ai personnellement pris l'engagement de sortir la France de sa dépendance au tout pétrole.

Il nous faut aujourd'hui développer d'autres manières de se mouvoir, de transporter, en tenant compte des contraintes qui menacent les générations présentes et à venir. Je souhaite que notre pays prenne ce virage de la mobilité durable, dans laquelle se sont engagées de nombreuses collectivités locales. Le développement des transports collectifs et des modes doux en milieu urbain et périurbain est essentiel, car nos concitoyens réclament que l'on s'attaque aux problèmes de congestion autant qu'à celui de la pollution.

D'autres outils, nombreux, sont aussi à notre disposition, parmi lesquels l'essor des véhicules du futur, propres et consommant peu d'énergie. La voiture demeure en effet le mode de déplacement le plus utilisé et le plus pertinent dans certains territoires, pour certaines missions ou à certains moments de la journée. D'énormes progrès ont ainsi été réalisés en la matière. Nous devons continuer d'encourager ces efforts. Plusieurs constructeurs français ont ainsi

décidé de s'engager dans l'offre de véhicules électriques ou hybrides. J'y suis favorable, car faiblement carbonés, ils permettront de diminuer notre consommation de pétrole tout en générant moins de pollution. Les incitations à produire des véhicules plus sobres et respectueux de l'environnement devront donc être poursuivies. Ces mesures fonctionnent.

La nouvelle politique industrielle que j'entends mettre en œuvre concentrera nos moyens sur les secteurs d'avenir, parmi lesquels les véhicules propres. Cette stratégie nous permettra de gagner en compétitivité, y compris sur les marchés internationaux, et d'abaisser le coût de ces véhicules pour les particuliers. La réforme du crédit impôt recherche, que je développerai au bénéfice des PME et des PMI, permettra d'offrir un soutien accru à l'ensemble de la filière.

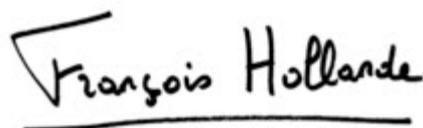
Plus généralement, le développement de la voiture verte et l'innovation en faveur de technologies propres de déplacement seront évidemment un des sujets centraux pour réussir la mutation de la filière automobile. Celle-ci constituera par ailleurs un puissant levier de promotion de nouveaux emplois promouvoir l'emploi et de valorisation des compétences, dans un contexte économique et social exigeant.

Nous devons également rendre plus simple leur recours des Français et faciliter l'acquisition individuelle de ces véhicules. Il s'agit ici de développer les infrastructures qui en rendront l'usage plus simple, comme de développer de nouveaux mécanismes de soutien à l'achat.

Pour toutes ces raisons, si le peuple français m'en donne mandat, j'agirai résolument pour ce nouveau modèle, durable, responsable et performant, et défendrai une politique de transports autrement plus ambitieuse pour notre pays.

Pour cela, je compte sur votre engagement et votre mobilisation pour convaincre tous ceux qui, comme vous, aspirent en France au changement.

En espérant avoir répondu à votre interpellation, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.


François Hollande